



Combien de temps pour revenir sur une succession

Par **biscotte**, le **15/01/2013 à 15:40**

bonjour,rnrnAprès le décès de notre père la succession est toujours en attente chez le notaire de toutes façons il n'y a rien (succession vacante)tous les biens ont été partagés par donation partage il y a 30ans et les comptes sont dérisoiresrnrnmais chez le notaire mon frère a stipulé (vu qu'il était fâché avec mon père) qu'il allait demander a éplucher tous les comptes ! peu m'importe mais à ce jour c'est le silence total ,hors mon père est mort il y a un an ?jusqu'à quand vais je rester dans cette incertitude?je n'ai reçu aucun papier des impôts ou autres ,le notaire me dit qu'il y a rien à faire de particulier, que l'on lui doit rien car tout est réglé depuis la donation partage!rntout ça vous parait il normal!rnm~~erci~~

Par **Visiteur**, le **19/11/2016 à 23:04**

Bonsoir,rnJ'ai des difficultes pour faire le lien entre ce post et celui posté aujourd'hui où vous évoquez une soeur et une maison en vente.